

Famille du média : **Médias régionaux**
(hors PQR)

Périodicité : **Hebdomadaire**
Audience : **100000**
Sujet du média :
Actualités-Infos Générales

Edition : **Du 06 au 12 janvier****2023 P.26**

Journalistes : -

Nombre de mots : **626**

p. 1/2

Une nouvelle stratégie municipale pour privilégier le chauffage urbain au bois

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE Les réseaux de chaleur de l'ASSURC et de la Vinaigrerie, dans les quartiers de la Reyssouze et des lycées, seront interconnectés dès 2023 pour consommer moins et produire plus vert.

« La recherche de l'autonomie énergétique et la baisse des émissions de gaz à effet de serre sont devenues nécessaires dans un contexte de tension sur les prix de l'énergie et de lutte contre le dérèglement climatique... » L'affirmation est de Charline Liotier, maire-adjointe de Bourg-en-Bresse, chargée du patrimoine et de l'énergie. Selon elle, « le réseau de chaleur est une des réponses fortes choisies par la Ville. »

Une volonté qui est bien dans l'air du temps et qui s'affirmera concrètement dès 2023. La cité burgienne, bien décidée à « massifier l'utilisation des énergies renouvelables », s'apprête en effet à interconnecter ses réseaux de chaleur. Celui de l'ASSURC qui vient de connaître un développement notable dans le quartier de la

Reyssouze, et celui de la Vinaigrerie, au cœur du secteur qui regroupe les lycées de Bourg (Lalande, Carriat, Quinet, Saint-Joseph, Saint-Pierre, Marcelle-Pardé... ainsi que le palais de justice).

PLUSIEURS SITES SUPPLÉMENTAIRES RACCORDES

Un chantier de belle dimension va donc devoir être engagé pour mettre en application la stratégie ambitieuse des élus burgiens en faveur de la transition énergétique. Consommer moins et produire de l'énergie verte et locale sont les buts à atteindre pour réduire l'empreinte carbone et limiter les conséquences sur les finances municipales de la hausse des prix de l'énergie.

Techniquement, l'interconnexion des deux réseaux sera portée par Engie, dans le cadre d'une concession de service public. La mise en relation de l'ASSURC et de la Vinaigrerie permettra de mutualiser les équipements de production et d'augmenter le volume total d'énergies renouvelables produit sur le territoire.

De nouveaux sites seront dans la foulée raccordée au chauffage au bois. Citons le nouvel immeuble Cardinal, en haut de l'avenue Alsace-Lorraine, la résidence Vinci, les Glycines, les immeubles du bailleur social Bourg-Habitat, avenue Jean-Marie-Verne et dans le quartier Alphonse-Mas. Le projet Fontanel de la rue du Stand en profitera, ainsi que les immeubles en copropriété du Champ-de-Mars et le futur ensemble Citadelle. L'enjeu financier est un argument de poids, comme le souligne Charline Liotier : « Le coût de l'énergie bois, produite



Charline Liotier, adjointe en charge du patrimoine et des énergies.





Le réseau de chaleur au départ de la chufferie bois de la Vinaigrerie, lors de son extension vers le faubourg de Mâcon. Photo : Corinne Garay

localement, est plus stable que ceux du gaz ou de l'électricité. Cette interconnexion permettra d'amortir en partie l'inflation sur les prix de l'énergie. »

DES TRAVAUX D'AMPLEUR EN 2023 ET 2024

Après la phase de travaux prévue en 2023 et 2024 (chantier sur lequel nous reviendrons dans une prochaine édition), ce sont 4 GWh supplémentaires qui seront produits localement avec un rejet évité de 1182 tonnes de CO₂. La Ville de Bourg veut ainsi se donner les

moyens de parvenir aux objectifs fixés par la loi de Transition énergétique pour la Croissance verte. « Le texte fixe une multiplication par cinq de la quantité de chaleur et de froid renouvelable et de récupération livrée par ces réseaux urbains de chaleur à l'horizon 2030 », rappelle Charline Liottier qui souligne au passage l'ancienneté de l'engagement de la Ville en faveur de la transition énergétique: « La réhabilitation thermique des écoles a déjà permis d'économiser 48 % d'énergie depuis 2009 (l'actuelle majorité est aux commandes depuis 2008) et 28 % pour les bâtiments municipaux. La Ville va, par ailleurs, installer des panneaux solaires sur les écoles Louis-Parant et Charles-Robin. »